

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX**  
**DU VENDREDI 30 JANVIER 2009 A 20 HEURES**

Convocation et Affichage : 22 janvier 2009

**MEMBRES PRESENTS:**

Mireille MORNAY - Jean-Claude GAILLARD - Michel GAILLARD - Hervé TOURNIER - Michel TOURNIER  
Thierry SIBELLE - Patricia GIROUD - Sébastien CHORRIER COLLET - Matthieu NEYRET - Serge BENARD  
Gérard GURET

**Présidente** : Mireille MORNAY - Secrétaire de séance : Mathieu NEYRET

Selon l'ordre du jour :

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 8 DECEMBRE 2008**

L'ensemble du conseil municipal approuve le compte-rendu précédent.

**VIREMENT DE CREDIT POUR CHARGES D'EMPRUNT**

Mme le Maire expose que la commune a reçu un avis d'échéance le 9 décembre 08 pour l'emprunt AR 012033, emprunt à périodes, dont le taux a changé depuis 2007, soit 8264.55€ à régler au 25 décembre 2008 au lieu de 3789.37€ prévus au budget.

De ce fait, les crédits étaient insuffisants au compte 66111 de 2008, mais pouvaient être compensés par un virement du compte dépenses imprévues, ce qui a été fait aussitôt pour régler l'échéance au 25/12/08 sans avoir à supporter de frais moratoires.

Des explications ont été demandées auprès de la Caisse d'Epargne, et M. DAVI est venu en mairie nous expliquer que si cet emprunt avait été souscrit à taux fixe en 2004 pour 20 ans, il aurait avoisiné le taux de 5% au lieu des 3,12% pour les 3 premières années.

Le taux de la deuxième période se base sur le taux EURIBOR connu le 24/12 précédent l'échéance, soit un an à l'avance. En 2007, il était de 4,77% + marge de 0.20% soit 4,97% pour 2008. Le taux EURIBOR étant actuellement très bas, il nous a été conseillé d'attendre la tendance de septembre 2009 pour éventuellement transformer cet emprunt à taux variable en taux fixe, sachant que le taux d'hier était de 2,149%.

Cette transformation à taux fixe peut se faire sans frais.

L'échéance au 24/12/09 sera au taux de  $3.18 + 0.20 = 3.38\%$  soit 5350.61 € d'intérêt.

Une délibération a du donc être rattachée à la séance du 8 décembre 2008.

**SUBVENTION A VERSER L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TREFFORT CUISIAT PRESSIAT COURMANGOUX**

Mme le Maire expose la demande de l'association pour une cotisation de 60,30€ pour un membre actif et un vétéran de Courmangoux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité de verser la somme de 60,30€

**CHANGEMENT SYSTEMATIQUE DES LAMPES EN 2009**

Le maire présente le devis réalisé pour le changement systématique des lampes,

Soit : un devis pour le remplacement systématique des lampes en 2009 de 2656.72 € TTC pour 67 lampes – dépense à inscrire au budget 2009.

Le conseil municipal - donne un avis favorable - sollicite une subvention du Syndicat Départemental d'Electricité de l'AIN pour le remplacement systématique des lampes.

DIT que les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites au budget 2009.

**POINT SUR LES FINANCES**

La Trésorerie Municipale est venue présenter et commenter à la commission Finances le 23 janvier 2009, l'analyse financière qu'elle a réalisée sur les exercices 2006 -2007 et 2008.

Plusieurs indicateurs démontrent toujours une situation financière plus que délicate et qui s'est encore détériorée à fin 2008. Notre commune se trouve sous surveillance et une lettre de mise en garde du Préfet nous sera vraisemblablement adressée. L'intégralité de cet audit est remise en séance à tous les membres du Conseil Municipal. Les restes à réaliser étant présentés, la commission Finances peut dès maintenant commencer à travailler sur le budget 2009. Une réunion est fixée en séance le lundi 2 MARS 09 à 18h.

## **POINT SUR LES OPERATIONS A REALISER SI LE BUDGET LE PERMET**

**ASSAINISSEMENT** : M. CHORRIER COLLET présente les études pour la mise en séparatif du haut de Chevignat, la traversée de Roissiat, et le changement des 2 lagunes actuelles en lagunes à roseaux. Ce chiffrage est remis en séance à la commission finances pour le budget.

**VOIRIE** : M. BENARD présente les devis de la CUMA pour l'amélioration de la route forestière de « La Pie Fabert » et du chemin des Auges. Une opération qui serait sans incidence financière pour la commune car subventionnée à 80% par l'ONF et le solde serait à la charge des riverains pour les 20% restant. Le conseil municipal après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité que la commission continue à travailler sur ce projet.

**PLU** : Mme le Maire demande à la commission de budgétiser le nombre de réunions avec l'urbaniste, ainsi qu'une nouvelle numérisation du plan.

**BATIMENT** : La commission a rencontré un artisan pour la réfection du mur de l'ancienne cure. Le conseil municipal donne d'autres avis et Mme le Maire demande à la commission de poursuivre les consultations.

**PLAQUES DE RUES** : La commission a pratiquement terminé son travail de recherche, il reste maintenant à consulter la population pour avis. Pour le Budget, elle présente le coût de réalisation de Pressiat et l'adapte à nos besoins. Cette somme est remise en séance pour études à la commission Finances. Il est décidé que 3 panneaux explicatifs (Courmangoux, Chevignat et Roissiat) doivent accompagner les plaques, ou aucun.

**SITE INTERNET** : La commission démarre son travail de mise en place. Elle présente au conseil le coût de la création de site d'autres communes pour le budget.

**BIBLIOTHEQUE** : Le mobilier arrive fin mars. L'ouverture est prévue d'ici 2 mois. Mme le Maire autorise la commission à acheter une plaque « Bibliothèque Bernard Clavel » et demande à la commission bâtiment de faire nettoyer le préau.

**FLEURISSEMENT** : La commission se réunit prochainement pour définir du fleurissement 2009 et donnera ses devis à la prochaine réunion de conseil.

**CIMETIERE** : La commission a reçu 2 devis pour la numérisation du cimetière et l'agrandissement du columbarium. Concernant le jardin des urnes, la commission présentera ses réflexions au prochain conseil.

**SALLE DES FETES** : La commission n'a encore reçu aucun devis pour les travaux électriques suite au contrôle de VERITAS.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mme le Maire fait part de 2 demandes d'occupation de la petite salle de classe :

- Pour des cours de musique par l'association « Musique en Vie » qui propose des cours de piano, guitare et chanson, technique vocale, respiration, pose de voix, trombone à coulisse, solfège et harmonie pratique. Pour l'instant, une initiation gratuite est proposée à la population.
- Pour des cours d'anglais (enfants & adultes) par l'association EMERGENCE de St Martin du Fresne que Mme le Maire doit rencontrer.

La réunion du 27 mars 2009 est repoussée au lundi 30 mars du fait du spectacle de Revermont Champ'son.

**Fin de la réunion à 22h30 - Prochaine réunion ordinaire le lundi 23 février 2009 à 20h.**